



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/12148

21 juillet 1976

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL/
FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 15 JUILLET 1976, ADRESSEE PAR LE SECRETAIRE GENERAL
AUX GOUVERNEMENTS DE TOUS LES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES OU MEMBRES D'INSTITUTIONS SPECIALISEES ET CONTENANT
UN NOUVEL APPEL POUR LE VERSEMENT DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
DESTINEES AU FINANCEMENT DE LA FORCE DES NATIONS UNIES CHARGEE DU
MAINTIEN DE LA PAIX A CHYPRE

Depuis la création de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, en mars 1964, j'ai périodiquement adressé des appels aux gouvernements pour leur demander de verser des contributions volontaires afin de couvrir les dépenses de la Force. En adressant ce nouvel appel à votre gouvernement, je tiens à attirer tout particulièrement son attention sur la situation financière critique dans laquelle se trouve cette opération de maintien de la paix. C'est en raison de la gravité de cet état de choses que j'ai dû avertir une fois de plus le Conseil de sécurité, dans mon rapport du 5 juin 1976, que si rien n'était fait pour remédier à la situation, la Force se trouverait peut-être un jour hors d'état de continuer à fonctionner, faute de fonds.

Le 15 juin 1976, dans sa résolution 391 (1976) 1/, dont vous trouverez ci-joint le texte, le Conseil de sécurité a prolongé d'une nouvelle période prenant fin le 15 décembre 1976 le stationnement à Chypre de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix. Conformément aux décisions du Conseil de sécurité, la Force est financée au moyen de contributions volontaires. Depuis 1964, 61 pays ont annoncé ou versé des contributions sur cette base. Les contributions volontaires versées ou annoncées au Compte spécial de la Force depuis le début de l'opération, ainsi que les contributions annoncées et versées à ce jour pour la période allant du 16 décembre 1975 au 15 juin 1976, figurent dans le tableau ci-joint. En outre, les gouvernements qui fournissent des contingents continuent de prendre à leur charge des dépenses supplémentaires considérables, engagées du fait de cette opération (voir la note a/ au bas du tableau ci-joint).

Toutefois, les contributions reçues des gouvernements n'ont pas suffi à couvrir les dépenses nécessaires à l'entretien de la Force des Nations Unies. Le déficit cumulatif pour la période se terminant le 15 juin 1976 s'élève à 39,7 millions de dollars, alors que je vous avais indiqué un chiffre de 34,6 millions de dollars dans ma lettre du 30 janvier 1976. A ce jour, deux contributions d'un montant total de 130 000 dollars ont été versées pour couvrir les dépenses nécessaires au maintien de la Force pendant la période de six mois

1/ Publiée sous la cote S/RES/391 (1976).

en cours se terminant le 15 décembre 1976, dépenses qui sont évaluées à 12 millions de dollars. Au cours de la période précédente, le montant des contributions volontaires est resté insuffisant et le nombre des gouvernements contributeurs est resté malheureusement limité.

Du fait de l'insuffisance des contributions et du déficit qui en résulte, les factures présentées à l'Organisation des Nations Unies par les gouvernements qui fournissent des contingents, en vue du remboursement de leurs dépenses supplémentaires, n'ont été acquittées que jusqu'au mois de décembre 1972. Le résultat pratique de cet état de choses est que l'envoi de contingents pour une opération de maintien de la paix organisée et à maintes reprises prolongée par le Conseil de sécurité dans l'exercice de ses responsabilités pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales est devenu pour ces gouvernements un lourd fardeau, vraiment disproportionné. Les gouvernements intéressés m'ont fait part de leur inquiétude croissante et très sérieuse devant cette situation, que l'on ne peut laisser se poursuivre indéfiniment.

J'ai à peine besoin de souligner que je ne puis m'acquitter de mes responsabilités en ce qui concerne la Force que si les gouvernements fournissent l'appui nécessaire à cette importante opération de maintien de la paix des Nations Unies. C'est pourquoi j'adresse de nouveau un appel aux gouvernements de tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres d'institutions spécialisées et leur demande d'y répondre promptement et généreusement en versant des contributions volontaires pour permettre à la Force de remplir son importante fonction.

Le Secrétaire général,

(Signé) Kurt WALDHEIM

ETAT AU 21 JUILLET 1976 DES CONTRIBUTIONS ANNONCÉES ET DES VERSEMENTS EFFECTUÉS
AU COMPTE SPECIAL DE LA FORCE DES NATIONS UNIES CHARGÉE DU MAINTIEN DE LA PAIX
À CHYPRE POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 27 MARS 1964 AU 15 JUIN 1975 2/

(Équivalents en dollars des États-Unis)

<u>Pays</u>	<u>Contributions annoncées pour la vingt-neuvième période (16 décembre 1975 - 15 juin 1976)</u>	<u>Total des contributions annoncées</u>	<u>Total des versements effectués</u>
Allemagne, (République fédérale d')	500 000	15 000 000	15 000 000
Australie	-	1 919 875	1 919 875 a/
Autriche	110 000	2 080 000	2 080 000 a/ b/
Belgique	-	2 280 376	2 280 376
Botswana	-	500	500
Canada	-	-	- a/
Chypre	125 000	1 391 359	1 391 359
Côte d'Ivoire	-	60 000	60 000
Danemark	120 000	3 045 000	3 045 000 a/ b/
États-Unis d'Amérique	-	80 900 000 d/	77 721 177
Finlande	-	600 000	600 000
Ghana	11 310	54 277	54 277
Grèce	400 000	13 750 000	13 750 000
Guyane	-	11 812	11 812
Irak	5 000	15 000	15 000
Iran	5 500	72 500	72 500
Irlande	-	50 000	50 000
Islande	-	31 657	31 657
Israël	-	26 500	26 500
Italie	-	4 401 645	4 012 761
Jamaïque	-	25 469	25 469
Japon	-	1 440 000	1 440 000
Kampuchea démocratique	-	600	600 e/
Liban	-	3 194	2 894
Libéria	-	10 155	8 655
Lucembourg	-	63 350	63 350
Malaisie	-	7 500	7 500
Malawi	-	5 590	5 590
Malte	-	1 820	1 820
Maroc	-	20 000	20 000

2/ Par souci de précision, l'état des contributions annoncées et des paiements effectués qui était joint à la lettre du Secrétaire général datée du 15 juillet 1976 a été mis à jour dans le présent document, de manière à indiquer les contributions volontaires reçues jusqu'au 21 juillet 1976.

/...

Pays	Contributions annoncées pour la vingt-neuvième période (16 décembre 1975 - 15 juin 1976)	Total des contributions annoncées	Total des versements effectués
Mauritanie	-	4 370	4 370
Népal	-	400	400
Niger	-	2 041	2 041
Nigéria	-	10 800	10 800
Norvège	293 454	3 768 251	3 768 251
Nouvelle-Zélande	-	42 000	42 000
Oman	-	8 000	8 000
Pakistan	-	29 791	29 791
Pays-Bas	-	1 421 000	1 421 000
Philippines	-	9 000	9 000
Qatar	7 000	7 000	-
République arabe libyenne	-	30 000	30 000
République de Corée	-	16 000	16 000
République démocratique populaire lao	-	1 500	1 500 g/
République socialiste du Viet-Nam	-	4 000	4 000 h/
République-Unie de Tanzanie	-	7 000	7 000
République-Unie du Cameroun	3 000	10 107	7 107
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	979 909	42 688 170 g/	40 611 873 a/ b/
Sénégal	-	4 000	-
Sierra Leone	-	46 425	46 425
Singapour	500	6 500	6 000
Somalie	-	1 000	1 000
Suède	200 000	4 720 000	4 720 000 g/ b/
Suisse	167 323	3 002 389	3 002 389
Thaïlande	-	2 500	2 500
Trinité-et-Tobago	-	2 400	2 400
Turquie	-	1 839 253	1 839 253
Uruguay	-	2 500	2 500
Venezuela	-	3 000	3 000
Yougoslavie	-	20 000	20 000
Zaire	-	30 000	30 000
Zambie	-	38 000	28 000
	<u>2 927 996</u>	<u>185 046 266 g/</u>	<u>179 375 272 g/</u>

(Voir notes page suivante)

/...

(Notes du tableau)

a/ Les chiffres indicatifs pour la période de six mois se terminant le 15 juin 1976 concernant le montant des dépenses supplémentaires et extraordinaires défrayées par les gouvernements qui fournissent des contingents s'établissent comme suit : Australie, 400 000 dollars; Autriche, 200 000 dollars; Canada, 900 000 dollars^x; Danemark, 400 000 dollars; Royaume-Uni, 1,6 million de dollars^x; et Suède, 700 000 dollars.

x Compte non tenu des dépenses ordinaires au titre des soldes et indemnités.

b/ Le paiement a été effectué ou le sera sous forme d'une déduction opérée sur le montant des dépenses à rembourser au gouvernement.

c/ Contribution maximum annoncée.

d/ Contribution maximum annoncée. La somme qui sera finalement versée dépendra du montant des contributions des autres gouvernements.

e/ En outre, des contributions se montant respectivement à 125 000 dollars et à 5 000 dollars ont été reçues de Chypre et de l'Irak pour la période du 16 juin au 15 décembre 1976.

f/ Contributions reçues en 1964.

g/ Contributions reçues en 1967.

h/ Contributions reçues en 1964-1966.

